

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 56 [i.e. 57] (1986)

Heft: 9: Vous avez dit "toxicomanie"? (I)

Artikel: Le Centre CONTACT de Tavannes

Autor: Kolzer, Richard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Centre CONTACT de Tavannes

Par Richard KOLZER, travailleur social



Depuis que l'homme cherche à maîtriser son bonheur et son destin, il cherche également à maîtriser l'utilisation des drogues qu'il consomme à cette fin. Manifestement, il n'y est pas encore parvenu, au contraire même. Depuis quelques années, nous assistons à un nombre grandissant de dérapages dans le domaine de la consommation de produits psychotropes. Pour atténuer les effets quelquefois désastreux de ces glissements, l'Etat a mis en place une infrastructure permettant de venir en aide aux personnes qui en ont besoin. La partie de cet édifice social qui tente de soulager ceux qui, directement ou indirectement, sont victimes de la consommation de drogues s'est concrétisée dans le Jura bernois par la création d'un service spécialisé pour les questions de toxicomanies, dénommé CONTACT.

Historique

Lorsqu'au début des années 70 la vague de la drogue se fit remarquer en Suisse, beaucoup de personnes menacées de toxicomanie ou des toxicomanes et leur parenté cherchèrent conseil et aide auprès des services ambulatoires qui s'étaient traditionnellement occupés des difficultés psychosociales des adolescents. Les premières expériences démontrent bien vite que la collaboration de ces organismes avec les personnes attirées par la drogue ne fonctionnait pas ou fonctionnait mal. Il fallut donc créer des services spécialisés pour cette clien-

tèle. Les premiers centres d'entraide ouvrirent leurs portes dans les années 71/72.

Pour notre région, la commission cantonale de lutte contre la drogue donna en 1982 l'impulsion à un projet visant à la réalisation d'un service de langue française pour le Jura bernois. En juin 1984, le Conseil-exécutif autorisa le Centre médico-social du Jura bernois à créer un emploi d'assistant social pour la lutte contre la drogue. Au début de 1985, une commission formée de membres de la commission sociale de la FJB, assistée de spécialistes des questions de drogue nomma un travailleur social à ce poste. Ce dernier prenait son emploi au mois d'août 1985.

La première activité de ce nouveau collaborateur fut d'effectuer une série de stages et de visites dans les différentes institutions s'occupant de questions de drogues en Suisse romande. Ensuite, les différentes personnes s'occupant de ces problèmes dans la région, travailleurs sociaux, juges, médecins, furent rencontrés afin de faire le bilan de la situation dans le Jura bernois. La synthèse de ces différentes rencontres ainsi que l'étude de la planification cantonale relative aux questions de drogues, ont permis d'élaborer la base de travail pour le Centre CONTACT.

Organisation générale

Administrativement, CONTACT est rattaché au Centre médico-social, organe

de la Fédération des communes du Jura bernois. Le financement de CONTACT est assuré exclusivement et directement par la Direction des œuvres sociales du canton de Berne. La surveillance revient, elle, au Département social de la Fédération des communes du Jura bernois.

CONTACT a été créé pour répondre de manière souple et adaptée aux demandes des jeunes en difficulté et des toxicomanes qui s'adressent à lui. C'est pour ces raisons qu'il est indépendant des autres services existants. Il est bien clair qu'une collaboration est envisagée avec les organismes sociaux de la région en fonction des nécessités.

Les personnes qui s'adressent à CONTACT le font de manière volontaire. L'anonymat des clients demandant des conseils est garanti. Le recours au centre CONTACT est gratuit.

Activités

A CONTACT, les demandes sont traitées de manière individuelle en fonction des besoins et des potentialités de chaque utilisateur.

a) Jeunes en difficulté, dépendants de drogues ou risquant de le devenir

Nous entendons par jeunes en difficulté, les personnes ayant des incapacités momentanées ou durables à s'intégrer dans les structures habituelles de vie et utilisant ou risquant d'utiliser des drogues pour fuir cette situation (difficultés familiales, professionnelles, sociales).

A ces personnes, nous pouvons offrir des informations concernant des traitements ambulatoires ou des institutions de soins spécialisées. Nous sommes également à même de fournir des indications concernant des démarches administratives ou toute autre forme de soutien psychosocial (recherche de travail, d'appartements, etc).

b) Informations concernant le virus SIDA

Préoccupé par le développement des problèmes que pose l'apparition du virus SIDA, particulièrement chez les toxicomanes, CONTACT a, en collaboration avec le Drop-In de Biel, étudié la question de manière approfondie. Nous organisons conjointement une campagne de dépistage afin de sensibiliser les personnes dépendantes au danger qu'elles courrent, elles et leur entourage. En passant par CONTACT, il est possible de réaliser un test de dépistage gratuit et de manière anonyme. Nous assurons également une aide et un accompagnement une fois le résultat du test connu pour celles et ceux qui le désirent. Ces tests de dépistage sont destinés principalement aux toxicomanes ainsi qu'aux personnes ayant été en contact avec eux.

c) Parents de jeunes en difficulté

Les parents ayant un enfant toxicomane peuvent s'adresser à nous pour des conseils ou tout simplement pour pouvoir parler de leur situation. Avec ces parents, nous souhaitons pouvoir former des groupes où les personnes confrontées aux mêmes problèmes puissent se retrouver pour échanger leurs expériences. Ces groupes pourront s'organiser si quelques personnes sont intéressées par cette démarche.

Il n'est pas nécessaire que de graves problèmes surgissent pour que des parents nous contactent. S'ils remarquent des changements inquiétants dans le comportement de leur enfant ou s'ils soupçonnent tout simplement ce dernier de consommer des drogues, ils peuvent également demander des informations à CONTACT et nous verrons ensemble ce qu'il y a lieu d'entreprendre.

Nous envisageons également de mettre sur pied des cours spécifiques à l'instar du cours Gordon « Parents efficaces »

Cours de formation permanente 1987

La gestion d'un commerce ou d'une entreprise familiale

Public intéressé :

artisans et commerçants.

Objectif du cours :

information pratique, essentiellement centrée sur les problèmes de gestion.

Durée du cours :

9 soirées réparties entre le 2 mars et le 4 mai 1987, le lundi de 18 h à 20 h 30.

Prix du cours :

110 francs, matériel compris

**Inscription et renseignements
complémentaires :**

jusqu'au 31 janvier 1987, au secrétariat de l'ADIJ, case postale 344, 2740 Moutier, tél. 032/93 41 51.

Matière traitée :

1^{re} soirée :

introduction, présentations, méthodes suivies, etc...

2^e soirée :

problèmes juridiques : les sociétés de personnes et les sociétés de capitaux ;

3^e soirée :

problèmes bancaires ;

4^e soirée :

présentation des problèmes liés au II^e pilier ;

5^e soirée :

les assurances-choses ;

6^e soirée :

problèmes fiscaux : personnes physiques et morales ;

7^e soirée :

problèmes fiscaux : l'ICHA ;

8^e soirée :

problèmes liés à la gestion : vers l'information ? ;

9^e soirée :

problèmes juridiques : aspects pratiques ;

conclusion, bilan, discussion générale.

Le cours aura lieu à Delémont. Le nombre des participants sera limité à 20 pour assurer un échange de qualité.

Ce cours est mis sur pied par la commission économique de l'ADIJ.

Cours de formation permanente 1987

Management express

Public intéressé :

cadres des entreprises privées et des administrations publiques.

Objectifs du cours et matière traitée :

- présenter une façon pratique d'analyser son style de management et ses effets sur les collaborateurs ;
- fournir des méthodes d'organisation du travail et de délégation efficaces ;
- exercer une systématique de la conduite d'entretiens et de réunions.

Durée du cours :

3 jours, de 9 h à 17 h,
les 27, 28 et 29 avril 1987, à Delémont.

Prix du cours :

1120 francs, les membres de l'ADIJ bénéficient d'un rabais de 10 %.

Inscription et renseignements complémentaires :

jusqu'au 31 janvier 1987, au secrétariat de l'ADIJ, case postale 344, 2740 Moultier, tél. 032/93 41 51.

Ce cours est organisé par l'ADIJ en collaboration avec le Centre romand de promotion du management (CRPM), de Lausanne, qui en assume l'animation.

que nous organisons dès fin mai. Ces cours peuvent être suivis par des personnes ayant des difficultés avec leurs enfants aussi bien que par des parents désireux d'intervenir de manière préventive.

d) Autres personnes en contact avec des jeunes en difficulté

Les demandes émanant de personnes touchées indirectement par le comportement de jeunes en difficulté (enseignants, maîtres d'apprentissage, autorités communales, etc) seront étudiées cas par cas.

e) Professionnels du social

Nous envisageons de collaborer avec les autres professionnels du social dans la région pour des informations spécifiques, ainsi que pour toutes questions relevant de prise en charge ou d'accompagnement de jeunes en difficulté.

f) Activités de prévention

Si une part importante du travail consiste à intervenir au moment où les problèmes sont là, il nous paraît important de pouvoir mener une action avant qu'ils n'éclatent, c'est-à-dire de manière préventive.

A cet effet, nous participons à des soirées d'information pour des associations de parents d'élèves, des paroisses, des groupes de jeunes, ou tout autre groupe en faisant la demande. Nous participons encore à des activités «sur le terrain» comme le Passeport-vacances où nous avons animé les cours intitulés «Apprendre à négocier avec les parents», «Info sur la drogue», ou «Animation théâtrale».

Conclusion

Comme nous le signalions au début de cet article, les problèmes dus à la consommation de drogues s'enracinent profondément dans le passé et nous pouvons ajouter qu'ils ne vont pas disparaître dans un proche avenir.

Dans la région, nous disposons maintenant d'un outil de plus pour tenter d'atténuer les effets quelquefois désastreux de la dépendance de produits psychotropes. A nous de l'utiliser le plus judicieusement possible afin d'en faire un outil efficace.

R. K.

Récapitulation

Nom du Service: CONTACT

But: Service de consultation pour jeunes en difficulté, toxicomanes et leur entourage

Collaborateur: 1 travailleur social, M. Richard Kolzer

Adresse: Grand-rue 36, 2710 Tavannes

Téléphone: 032 91 15 16

Horaire : Ouvert lundi et mercredi après-midi de 14 h à 18 h sans rendez-vous. Les autres jours, rendez-vous sur simple coup de téléphone.